

Introduction

Contexte

Le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année* (désigné ci-après sous le nom de Cadre commun) est le résultat du *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien*, une entente conclue le 10 décembre 1993 entre les ministres de l'éducation de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon. Le 10 mars 2000, l'entente a été modifiée pour inclure le Nunavut.

L'élaboration du Cadre commun a débuté par des revues de la littérature et de la recherche actuelles en sciences humaines, comprenant des sources francophones, anglophones et autochtones.¹ À partir de ces revues, et à la suite d'un processus de consultation auprès de partenaires en éducation, les instances participantes ont collaboré à l'élaboration du document intitulé *Fondements du Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines (M à 12)*. Ce document, qui présente une vision de l'apprentissage des sciences humaines dans l'Ouest et le Nord du Canada, a guidé l'élaboration du Cadre commun.

But du Cadre commun

Le but principal du Cadre commun est d'orienter la conception de programmes d'études au sein des ministères de l'éducation de l'Ouest et du Nord du Canada. Il fournit une base commune pour appuyer l'élaboration de programmes d'études dans chacune des instances, ainsi que pour faciliter le développement de ressources pédagogiques en sciences humaines. Selon l'entente du Protocole de l'Ouest canadien, chaque instance décidera de l'utilisation qu'elle fera du Cadre commun en fonction de ses besoins.

Élaboration du Cadre commun

Le Cadre commun est le résultat d'un processus de collaboration visant à refléter la diversité des perspectives au Canada. Cette collaboration est sans précédent de par son inclusion de représentantes et de représentants autochtones et francophones comme partenaires à part entière dans toutes les étapes du projet.

Au cours de l'élaboration du Cadre commun, les instances participantes ont collaboré avec des équipes consultatives d'enseignantes et d'enseignants, de représentantes et de représentants de groupes culturels et d'autres partenaires en éducation. Le Cadre commun a été élaboré en anglais et en français. Le document a fait l'objet de consultations en anglais, en français et en langues autochtones.

¹ Revues de la littérature : *Aboriginal Perspective on Education: A Vision of Cultural Context within the Framework of Social Studies: Literature/Research Review*; *Aperçu de recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M -12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*; *Overview of Related Research to inform the development of the Western Canadian Protocol, Social studies (K -12), Common Curriculum Framework for Francophone education*; *Reshaping the Future of Social Studies: Literature/Research Review* (Alberta Learning, 1999).

N.B. : Cette page est vide dans le document imprimé.